

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 novembre 2015

**Rapporteur :
Monsieur Allain LE ROUX**

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 16/11/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2015 (accusé de réception du 13/11/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions aux associations culturelles - Année 2015

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant de 13 320 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser au titre de l'année 2015 les subventions, détaillées par domaine dans le tableau ci-dessous.

DOMAINES	Associations	Imputation budgétaire	Propositions
APPEL A PROJETS FESTIVITES DE FIN D'ANNEE	Ars'ys	6574.810.33	3 000 €
	Ty Catch Impro		2 700 €
	Hip Hop New School		1 320 €
	Balles à Fond		1 300 €
MUSIQUE	Ca Swingue chez Gradlon		2 000 €
DIVERS	Association Franco Chinoise Quimper Cornouaille	3 000 €	

2 - à signer les avenants financiers et conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- Balles à Fond
- Hip Hop New School

Le maire,

Ludovic JOLIVET